

raient décourager les initiatives en raison des risques afférents. Le PDME comporte plusieurs volets conçus pour répondre à un besoin de commercialisation précis en termes de régions, de produits ou de services et de techniques de commercialisation. La section A s'intéresse à la participation canadienne à des projets d'investissement à l'étranger; la section B à l'exportation de produits et de services canadiens; la section C à la participation à des foires commerciales à l'étranger; la section D à la venue d'acheteurs étrangers au Canada; et la section E à la formation de consortiums d'exportation. Toutes ces sections encouragent les entreprises à développer des marchés d'exportation autosuffisants pour leurs produits. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dépliants du PDME.

Pour plus de renseignements sur le PPP et le PDME, prière de communiquer avec la Direction de l'expansion du commerce en Europe du Nord, du Centre et du Sud (RST), au ministère des Affaires extérieures.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est un outil important pour les gens d'affaires canadiens.

Les principales fonctions de la SEE sont les suivantes:

1. protéger l'exportateur canadien contre tout défaut de paiement dû à des fluctuations du crédit ou à une situation politique qui ne dépend ni de l'exportateur ni de l'acheteur, lorsque les ventes sont conclues selon les conditions normales de crédit. Presque toutes les ventes à l'exportation peuvent être assurées, outre les transactions « invisibles » comme l'offre de services de gestion, les campagnes publicitaires, les accords de licence ou la vente de brevets, de marques de commerce ou de droits d'auteur;
2. fournir des garanties appropriées aux banques à charte ou à toute personne qui accorde un crédit-fournisseur sans recours pour des ventes à l'exportation. Des garanties peuvent également être offertes en rapport avec un prêt consenti à un acheteur étranger aux fins d'achat de produits et de services canadiens;